

République Française  
Département du Nord  
**COMMUNE DE PREMESQUES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

|   |            |
|---|------------|
| Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :                      | 19         |
| Nombre de membres en exercice :   | 18         |
| Nombre de membres qui ont pris part à la délibération :<br>procurations | 17 + 1     |
| Date de la convocation :  | 14.02.2024 |
| Date d'affichage :  | 14.02.2024 |

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 19 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-neuf du mois de Février, à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yvan HUTCHINSON, Maire.

17 Présents : Y. HUTCHINSON - A. MARQUE – P. ALLIOT - P. VANDEN DORPE – N. GUISLAIN – L. BASECQ - P. CAREY - S. VAN EECKE - D. DUMONT – C LEFEBVRE – X. DUBOIS - F. BOULANGER – S. MOUVEAUX – C. ANNAERT – P. PACCOU - J. TYBOU - G. DUBOIS

3 Absents ayant donné pouvoir : P. JOURDAIN à P. VANDEN DORPE

0 Excusés :

Madame Nathalie GUISLAIN a été désignée comme secrétaire de séance.

**2024-10 : Demande de financement au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux (DETR) – Rénovation énergétique des bâtiments – Programmation 2024**  
**Rapporteur : Pascal VANDEN DORPE**

La commune, dans un souci d'amélioration de la performance énergétique et de réalisation d'économies souhaite rénover l'ensemble des éclairages de ces bâtiments municipaux en passant notamment tous les points lumineux en LED.

Afin de l'aider à financer ces travaux, il est proposé au conseil municipal de solliciter une subvention auprès des services de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipements de Territoires Ruraux (DETR)

Le coût total estimatif des travaux s'élève à 57 191.20 €

Le financement du projet se ferait de la manière suivante :

- Subvention ADVB (Département) : 40% : 22 876.00 €
- Subvention DETR (ETAT) : 40% : 22 876.00
- Autofinancement : (sur le HT) : 11 439.20 €

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires pour solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux auprès des services de l'Etat
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

***Délibération adoptée à l'unanimité.***

*La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Nord*

**A Prêmesques, le 21 Février 2024,**

**Affiché le 23 Février 2024**

**Transmis au contrôle de légalité le 23 Février 2024,**

**Ainsi délibéré  
Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Yvan HUTCHINSON**



**La Secrétaire de Séance  
Nathalie GUISLAIN**

